



Doc. 13218
29 mai 2013

La situation des femmes dans les démocraties en construction au lendemain des révolutions arabes

Proposition de recommandation

déposée par Mme Fatiha SAÏDI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les soulèvements qui ont secoué l'Afrique du Nord et le Proche Orient depuis janvier 2011 ont suscité de grands espoirs dans les pays concernés et dans le monde entier.

Depuis, le printemps arabe a produit des fruits. Plusieurs pays ont tenu des élections jugées généralement adéquates aux standards internationaux et ils sont en train de créer ou renforcer des institutions démocratiques.

Malgré ces développements, la vie des femmes n'a connu aucune amélioration majeure. Leur rôle dans la société n'a pas changé et leur représentation politique s'est dans la plupart des cas réduite.

Des signaux d'alarme continuent d'arriver de tous les pays de la région. En Tunisie, la notion d'égalité entre femmes et hommes qui semblait acquise depuis des décennies a été parfois remise en discussion au cours des travaux de l'Assemblée nationale constituante. En Egypte, la constitution récemment adoptée «restreint les libertés fondamentales et ignore les droits des femmes», d'après Amnesty International. En Lybie les femmes occupent 16,5% des sièges du parlement, mais leur nouveau rôle dans la politique n'est pas consolidé et suscite des réactions négatives de la part de certains partis.

Tout cela nous rappelle que rien n'est définitivement acquis en matière de droits des femmes: la «fenêtre d'opportunités» pour le renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région pourrait vite se refermer.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ne devrait pas abandonner l'attitude d'attention et de vigilance qu'elle a énoncée dans sa Résolution 1873 (2012) sur l'égalité entre les femmes et les hommes: une condition du succès du Printemps arabe. Elle devrait analyser la situation des femmes dans ces pays, non seulement du point de vue constitutionnel et législatif, mais également dans le contexte de la réalité sociale et économique actuelle, en vue d'informer le Comité des Ministres et d'orienter les activités de coopération du Conseil de l'Europe dans la région.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

SAÏDI Fatiha, Belgique, SOC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
BOCKEL Jean-Marie, France, PPE/DC
BOURZAI Bernadette, France, SOC
CORREIA Telmo, Portugal, GDE
GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, GDE
GUZOWSKA Iwona, Pologne, PPE/DC
KAZAKOVA Olga, Fédération de Russie, GDE
MEMECAN Nursuna, Turquie, ADLE
MENDES BOTA José, Portugal, PPE/DC
MOGHERINI REBESANI Federica, Italie, SOC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
POSTANJYAN Zaruhi, Arménie, PPE/DC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
SCHEMBRI Deborah, Malte, SOC
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, GDE
TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC
TZAKRI Theodora, Grèce, SOC
VÁHALOVÁ Dana, République tchèque, SOC
WURM Gisela, Autriche, SOC
ZAPPONE Katherine, Irlande, NI
ZIMMERMANN Marie-Jo, France, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe